



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE
LA RURALITÉ ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMISSARIAT GÉNÉRAL
À L'INVESTISSEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le jeudi 7 juillet 2011



Investissements d'avenir : Lancement de l'appel à projets « Plates-Formes Mutualisées d'Innovation »

François BAROIN, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, René RICOL, Commissaire général à l'Investissement, et Augustin de ROMANET, Directeur général de la Caisse des dépôts, annoncent le lancement d'un appel à projets piloté par la Caisse des dépôts dont l'objet est le cofinancement de Plates-Formes Mutualisées d'Innovation (PFMI).

L'amélioration des perspectives de croissance de notre pays passe par des investissements en faveur du développement de la compétitivité et le soutien à l'innovation et aux travaux de recherche et développement (R&D) dirigés par le besoin des industries et services. Il s'agit d'inventer mais aussi de tirer le profit le plus large possible de ces inventions, en créant, sur le marché, de la valeur et des emplois.

Depuis leur création en 2004, les pôles de compétitivité participent à cet effort, en associant, dans des collaborations concrètes, des entreprises, des organismes de recherche et des centres de formation. Une des formes de ces collaborations est l'émergence de plates-formes d'innovation destinées à offrir des ressources mutualisées – équipements, personnels, services associés – aux entreprises et laboratoires des pôles de compétitivité.

Les plates-formes doivent permettre de mener à bien des projets de recherche, de développement et d'innovation à fortes retombées économiques en procédant à des essais, des tests, en développant des prototypes ou préséries, voire de servir de « living labs » (tests en environnement réel de services, d'outils ou d'usages nouveaux).

Dans le cadre de l'action renforcement des pôles de compétitivité, le volet plates-formes mutualisées d'innovation est doté d'une enveloppe de 200 millions d'euros.

Les plates-formes sélectionnées bénéficieront d'apports en capitaux au titre des investissements d'avenir, impliquant l'attente d'une rentabilité de marché à moyen terme (4 à 5 ans en moyenne) et, de manière complémentaire, de subventions. La constitution d'une entité ayant vocation à être économiquement autonome à terme et la présence de partenaires industriels et financiers privés conditionnera toute possibilité de soutien au titre des investissements d'avenir.



Les porteurs de projet souhaitant soumissionner dans le cadre de la première vague de sélection doivent déposer leur dossier de soumission au plus tard avant le 29 septembre à 12h sur le site de la Caisse des dépôts. Les dossiers reçus au-delà de cette date et avant le 30 janvier 2012 à 13 h feront l'objet de plusieurs autres vagues de sélection.

Pour télécharger le cahier des charges de l'appel à projets (cahier des charges + annexes)
et le dossier de soumission :

cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir, consultez le site internet :

investissement-avenir.gouvernement.fr



Contacts presse :

Cabinet de François BAROIN - Pauline HELOT / Aurore MOUYSET : 01 53 18 42 96

Cabinet de Bruno LE MAIRE - Marie ESTRADA / Thomas FENE : 01 49 55 81 99

Cabinet d'Eric BESSON - Pierre-Antoine LACHAL / Clotilde LARROSE : 01 53 18 45 13

Commissariat général à l'Investissement - Coralie MERCIER / Maxime HANNOYER : 01 42 75 64 43